



Ministère de la Santé et de la Prévention Médicale
Direction de la Prévention Médicale

Campagne de vaccination Préventive contre la fièvre jaune

Contexte et justification de la Campagne de vaccination

La fièvre jaune, maladie virale à l'origine de vastes épidémies en Afrique et dans les Amériques, constitue encore une préoccupation majeure de santé publique.

L'initiative GAVI prend en charge 12 pays à haut risque sur 33 dont le Sénégal.

Au Sénégal, l'insuffisance de la couverture vaccinale dans le cadre du Programme Élargi de Vaccination (PEV), 76% au VAA (Vaccin Anti Amaril) 2006 ainsi que les conditions écologiques et climatologiques favorables à la prolifération du vecteur expliquent en grande partie la survenue d'épidémies de fièvre jaune entre 2001 et 2006.

L'organisation d'une campagne de vaccination préventive contre la fièvre jaune du 05 au 12 décembre 2007, dans 22 districts sanitaires des régions de Fatick, Kaolack, Louga, Saint-Louis, Tambacounda et Thiès, va permettre à notre pays de parachever les efforts déjà consentis entre 2002 et 2006 (campagnes de vaccination dans 41 districts) en assurant la couverture totale de l'ensemble des districts et une prévention durable des flambées épidémiques de fièvre jaune dans notre pays.

1 seule injection
10 ans de protection

Qu'est ce que la fièvre jaune ?

La fièvre jaune est une maladie due à un virus transmis par les moustiques du genre Aedes. Ceux-ci sont à l'origine de vastes épidémies en Afrique et dans les Amériques. Le qualificatif "jaune" s'explique par l'ictère ("jaunisse") qui s'observe chez certains malades.

La maladie se présente sous des formes variées allant de la fièvre à l'ictère entraînant la mort dans 20 à 50 % des cas.

Il n'y a pas de traitement spécifique de la maladie.

Dès qu'on constate chez une personne de la fièvre et l'ictère ou jaunisse on doit l'amener immédiatement à la structure de santé la plus proche pour y recevoir les soins appropriés.

On peut éviter la fièvre jaune par la vaccination.

Le vaccin est sans danger et possède une très bonne efficacité. L'effet protecteur (immunité) est obtenu en une semaine chez 95% des personnes vaccinées.

La vaccination protège pour une durée de 10 ans au moins

Qui doit être vacciné durant cette campagne ?

La campagne concernera toute la population des 22 districts ciblés, sauf les enfants de moins de 9 mois et les femmes enceintes.

Pourquoi on ne vaccine pas les enfants de moins de 9 mois et les femmes enceintes ?

La plupart des effets secondaires ayant été observés chez des enfants de moins de neuf mois, le vaccin n'est pas utilisé dans ce groupe d'âge.

La vaccination contre la fièvre jaune est sûre efficace et gratuite



Pour protéger la femme enceinte et son futur bébé contre ces effets, elle ne doit pas être vaccinée pendant la campagne de vaccination préventive contre la fièvre jaune.

Où vaccine -t- on durant cette campagne ?

La vaccination se déroulera dans certains sites comme les postes de santé, les écoles, et les lieux publics dans les villages et quartiers, etc. Toute personne concernée devra se rendre dans ces sites pour se faire vacciner. La vaccination est gratuite

Peut-on observer des réactions après la vaccination et si oui que faire ?

Oui, après la vaccination on peut constater de la fièvre ou une douleur au point d'injection. Cette réaction est normale, donnez lui du paracétamol. En dehors de la fièvre et de la douleur au point d'injection, si d'autres manifestations apparaissent, amenez l'enfant/la personne immédiatement à la structure de santé la plus proche pour recevoir des soins.

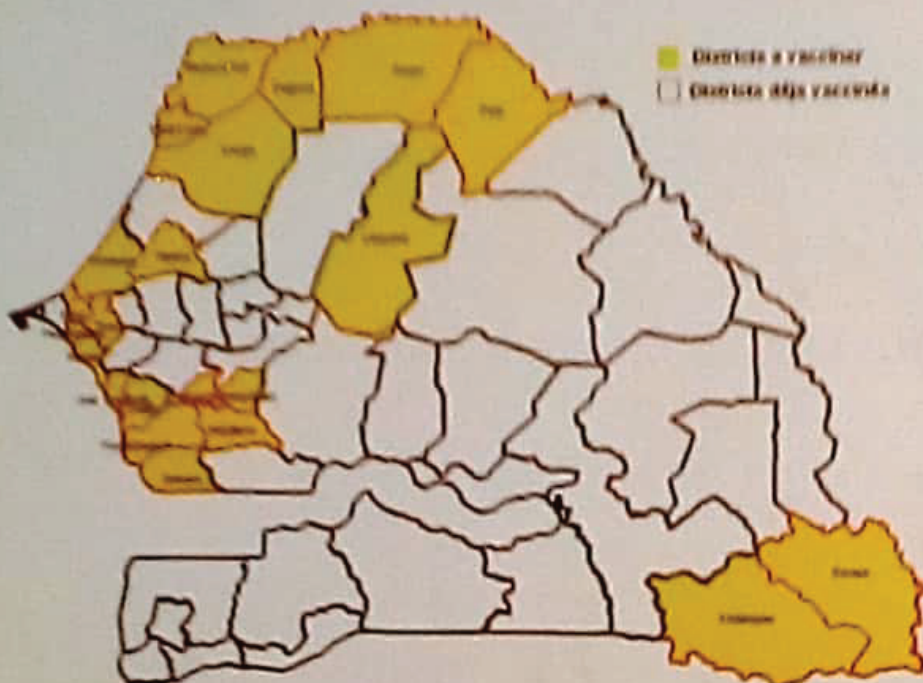
Quoi faire après la campagne de vaccination ?

- Respecter le calendrier vaccinal du PEV.
- Garder soigneusement la carte de vaccination.

La sécurité de la vaccination est assurée par l'utilisation systématique pour chaque individu d'une seringue et d'une aiguille à usage unique.



**LES 22 DISTRICTS CONCERNÉS
PAR LA CAMPAGNE DE VACCINATION
PRÉVENTIVE CONTRE LA FIÈVRE JAUNE**



- Kédougou
- Saraya
- Kaolack
- N'doffane
- Louga
- Linguère
- Dagana
- Podor
- Pété
- Saint Louis
- Richard Toll
- Dioffior
- Foundiougne
- Guinguinéo
- Sokone
- Joal-Fadiouth
- Mbour
- Mékhé
- Poponguine
- Tivaouane
- Pout
- Thiés

Pour toutes informations veuillez appeler au

SNEIPS	33 827 55 13
DPM	33 869 42 31
N° Vert	800 00 50 50
THIES	33 951 36 19
TAMBACOUNDA	33 981 11 64
ST-LOUIS	33 961 13 88
KAOLACK	33 941 21 43
FATICK	33 949 14 04
LOUGA	33 967 12 17



EN PARTENARIAT AVEC

